



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 septembre 2017

Nombre de Membres :

En exercice : 44

Présents : 31

Votants : 32 (dont 1 procuration)

N° 6

OBJET :

**DECHETS
MENAGERS ET
ASSIMILES**

**COLLECTE ET
TRANSPORT DES
DECHETS
MENAGERS
RESIDUELS ET
RECYCLABLES
EN POINTS
D'APPORT
VOLONTAIRE
ENTERRES ET
SEMI ENTERRES**

**AUTORISATION
DE SIGNER LE
MARCHE**

Rendue exécutoire :

*Transmise en Sous-
Préfecture le :*

12 SEP. 2017

Publiée ou notifiée le :

12 SEP. 2017

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération, en session, sous la présidence de **Monsieur Claude MALHURET, Président**

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - I. DELUNEL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT - M. MORGAND - G. MAQUIN - J.D. BARRAUD - F. SEMONSUT - J.M. LAZZERINI - C. DUMONT - J.M. BOUREL - M. CHARASSE - Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - J.P. BLANC - C. CATARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE - C. SEGUIN - N. COULANGE - G. DURANTET - R. LOVATY Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absent ayant donné procuration : Mme C. BOUARD à B. AGUIAR.

Absents excusés : MM. F. GONZALES - P. MONTAGNER - J. TERRACOL Vice-Présidents.

Mme et MM. P. BONNET - A. CORNE - J. BLETTERY, Conseillers délégués, Membres.

Mme et MM. C. BERTIN - J. JOANNET - P. COLAS - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - F. BOFFETY, Membres.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Vice-Président.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu le Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics notamment ses articles 25-I.1° et 67 à 68,

Vu la délibération n°8 du Conseil Communautaire du 19 janvier 2017 autorisant le Président, en son article 6, à « préparer, lancer et suivre les procédures, exécuter les marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que leurs avenants »,

Vu l'appel d'offres lancé pour la collecte et le transport des déchets ménagers résiduels et recyclables en points d'apport volontaire enterrés et semi-enterrés sur les communes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 13 juillet 2017 qui a décidé d'attribuer le marché : « collecte et le transport des déchets ménagers résiduels et recyclables en point d'apport volontaire enterrés et semi-enterrés sur les communes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier » à la société SUEZ, sur la base des critères d'attribution annoncés dans le règlement de consultation, à savoir :

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur technique de l'offre (40%)
- Performances en matière de développement durable (10%)

et ce, pour un montant prévisionnel annuel de 69 000 € HT (75 900.00 € TTC). Ce marché est de 3 ans avec une reconduction d'un an, à compter du 1^{er} octobre 2017,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'autoriser le Président ou le conseiller délégué à signer le marché attribué par la CAO selon les modalités rappelées ci-avant avec la société SUEZ pour un montant prévisionnel annuel de 69 000 € HT (75 900,00 € TTC).

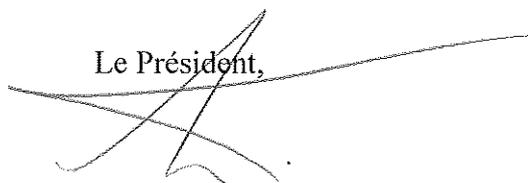
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve l'ensemble des propositions précitées,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions,
- donne mandat au Président ou conseiller délégué pour signer tous documents liés aux présentes décisions,
- dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet pour le service 6004 (collecte), antenne 611-3041 du budget principal.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 7 septembre 2017.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 SEPTEMBRE

2017 - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - COLLECTE ET TRANSPORT

Objet de l'acte : DES DECHETS MENAGERS RESIDUELS ET RECYCLABLES EN POINTS
D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRES ET SEMI ENTERRES -
AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE

.....
Date de décision: 07/09/2017

Date de réception de l'accusé 12/09/2017

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 07SEP2017_6

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170907-07SEP2017_6-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 ,8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 6.pdf (003-240300426-20170907-07SEP2017_6-DE-1-1_1.pdf)